Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 14 MARS 2012

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 11, NUMÉRO 7

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 13 mars 2012.

— Comme suite à l'analyse exhaustive du dossier en comité de travail du Conseil, et suite à la consultation effectuée auprès du Comité de parents et auprès des autres instances consultatives de la CSP;

Considérant que la Politique s'appuie sur les « Lignes directrices pour l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage » et respecte la *Loi sur l'instruction publique*;

Il a été résolu d'adopter la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.*

— Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Considérant que les parties patronale et syndicale ont convenu d'un calendrier qui répond aux différentes exigences du *Régime pédagogique de la formation professionnelle* et de la *Loi sur l'instruction publique*;

Mesdames et messieurs les commissaires ont adopté le calendrier scolaire 2012-2013 du Centre de formation professionnelle des Patriote.

— Comme suite à la consultation tenue à ce sujet, le Conseil des commissaires a approuvé la dénomination de la nouvelle école primaire de Saint-Amable : **école de l'Odyssée.**

— Conformément à la Loi, les membres du Conseil ont résolu de soumettre aux différentes instances consultatives de la Commission, le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSP pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, le projet de liste des écoles et des centres 2012-2013 et les actes d'établissement des écoles et des centres 2012-2013.

Cette consultation se déroulera du 14 mars au 20 avril 2012.

— À propos de la fermeture estivale, la CSP retient annuellement une période d'une durée de 2 semaines consécutives qui se situe habituellement durant les 2 dernières semaines de juillet.

Après avoir consulté les instances concernées et en considération des conventions collectives du personnel de soutien et du personnel professionnel, les membres du Conseil ont approuvé que, pour cette année, la CSP fixe la période de fermeture estivale du 15 au 28 juillet 2012 inclusivement, c'est-à-dire deux semaines complètes.

— Conformément aux règlements de la FCSQ, plusieurs commissaires ont été désignés à titre de délégué auprès de l'assemblée générale de la Fédération qui aura lieu à l'occasion du *Sommet sur l'éducation publique au Québec*, les 31 mai et 1er juin 2012 à Québec.

— Mesdames et messieurs les commissaires ont autorisé une contribution au souper-bénéfice qui se tient dans le cadre de la campagne de financement de La Maison de Jonathan, organisme qui aide à la prévention du décrochage scolaire.

— Considérant le dépôt du projet de loi no 56 *Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école*;

Considérant que le Conseil des commissaires est en accord avec l'objectif visé par ce projet de loi, soit la lutte à l'intimidation et à la violence dans les écoles du Québec, mais qu'il est en désaccord avec certains des *a priori* sur lesquels repose ce projet de loi, de même qu'avec certains des moyens mis de l'avant par ce projet de loi.

Considérant qu'une consultation publique devant la Commission de la culture et de l'éducation doit se tenir en mars et que toute commission scolaire peut déposer un avis auprès de l'Assemblée nationale avant le 29 mars 2012;

Mesdames et messieurs les commissaires ont mandaté la Direction générale afin qu'elle prépare un mémoire qui sera transmis à l'Assemblée nationale.

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ TRAITÉS EN INFORMATION :

— Cession de lot par la Ville de Saint-Basile-le-Grand à la CSP pour la somme de 1$ en vue de l'agrandissement de l'école de la Mosaïque dont le projet est en attente d'une autorisation ministérielle.

— Renouvellement de l'affiliation de la CSP à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu.

PROCHAINE SÉANCE EN AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 27 mars 2012, à 20 h

Siège social de la Commission scolaire des Patriotes

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

DANIELLE FILIATRAULT

ALAIN GAUTHIER